

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

—  
Garde républicaine  
—

**Décision n° 28295 du 5 août 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « orchestre – chœur de l'armée française »**

NOR : IOCJ1103236S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 159204 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IOCJ1029382S) ;

Vu la note express n° 6042/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 18 janvier 2011,

Décide :

Le musicien de 3<sup>e</sup> classe dont le nom suit est promu au grade de musicien de 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> septembre 2011 :

Le Coz Jean-Christian	Nigend : 183 189	Numéro de livret de solde : 8 035 006
-----------------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 5 août 2011.

Par empêchement du commandant  
de la garde républicaine :

*Le colonel,*

**B. DE CASTELBAJAC**